

*Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, ou en Afrique du Sud.
Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat de titres.*

DEPOT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE PSB INDUSTRIES ET DESIGNATION D'UN EXPERT INDEPENDANT

Epagny Metz-Tessy, le 25 mars 2021 - PSB Industries (Euronext Paris - Compartiment C - ISIN FR0000060329 - Indices Cac Small, Cac Mid & Small, All-Tradable) (« **PSB** ») annonce que son Conseil d'administration s'est réuni le 25 mars 2021 et a pris connaissance du projet d'offre publique d'achat simplifiée, suivie le cas échéant d'un retrait obligatoire, visant les actions PSB au prix de 30 euros par action (l'« **Offre** »).

L'Offre sera déposée dans les prochains jours auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») par Alpha 20, qui est une entité agissant de concert avec plusieurs actionnaires familiaux de PSB, à savoir la famille Entremont, la famille Rosnoblet et Union Chimique qui détiennent de concert 78,38% du capital et 86,11% des droits de vote théoriques de PSB.

Constitution d'un comité *ad hoc* et désignation d'un expert indépendant

Le Conseil d'administration de PSB a constitué un comité *ad hoc* composé de ses quatre (4) administrateurs indépendants. Ce comité *ad hoc* est chargé notamment d'assurer le suivi de la mission de l'expert indépendant (désigné ainsi qu'indiqué ci-dessous), de préparer un projet d'avis motivé sur l'Offre et d'émettre une recommandation sur l'Offre au Conseil d'administration.

Sur proposition du comité *ad hoc*, le Conseil d'administration de PSB a désigné, en application de l'article 261-1, I et II, du Règlement général de l'AMF, le cabinet Farthouat Finance (représenté par Madame Marie-Ange Farthouat - 21, rue d'Hauteville 75010 Paris, marie.farthouat@farthouatfinance.com), en qualité d'expert indépendant chargé d'émettre un rapport sur les conditions financières de l'Offre.

Conformément à la réglementation applicable, le Conseil d'administration de PSB se réunira à nouveau pour émettre son avis motivé sur l'Offre après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant et de la recommandation du comité *ad hoc*. Cet avis motivé ainsi que le rapport de l'expert indépendant seront rendus publics dans le cadre du projet de note en réponse dont le dépôt auprès de l'AMF fera l'objet d'un communiqué de presse de PSB.

* * *

A propos de PSB Industries

Euronext Paris - Compartiment C - ISIN FR0000060329 - Indices Cac Small, Cac Mid & Small, All-Tradable

Retrouvez l'ensemble des résultats financiers de la société sur : www.psb-industries.com-finance@psbindus.com

PSB Industries est éligible au PEA - PME.

Informations importantes

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de titres. L'Offre ne sera faite que conformément à la documentation d'Offre qui contiendra l'intégralité des termes et conditions de l'Offre. La documentation d'Offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'Offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les éventuelles restrictions locales applicables et s'y conformer.

PSB Industries décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

